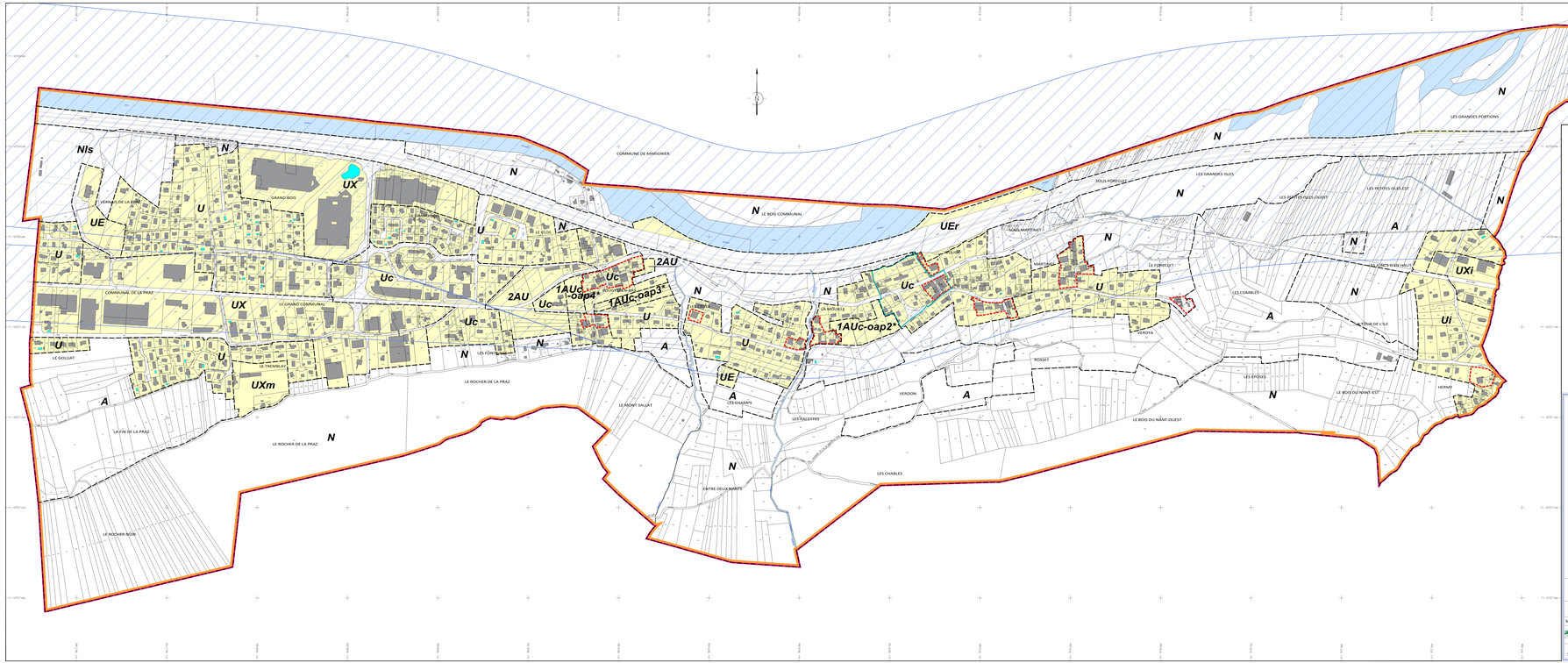

LEGENDE

Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) en application de l'article R211-1 du CU

Constructibilité d'intérêt patrimonial pour basculées s'appliquant des dispositions relatives au permis de démolir en application de l'article R.421-28 du CU

Périmètres délimité au titre de l'article L171-10 du CU à l'intérieur duquel le conseil municipal peut surseoir à statuer

Périmètres situés au voisinage des infrastructures de transport terrestre dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique s'appliquent selon l'arrêté préfectoral du 16/07/2011

Zone soumise à un risque d'inondation au pied(arrêté n°2011-182-0030 du 11 juillet 2011)

Zone soumise à un risque de sismicité moyenne (zone 4)(Arrêté n°2010/01-0202 du 14 janvier 2010)

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

VOUGY

Plan Local d'Urbanisme

DOCUMENT GRAPHIQUE ANNEXE

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal de Vougy en date de ce jour approuvant la Modification Simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Vougy.

PLAN N°4.1	PROCEDURES			
	ELABORATION	MODIFICATIONS SIMPLIFIEES		REVISIONS
ECHELLE 1/2500	N°1 Approuvée le 18 mai 2016	N°1 Approuvée le	N°1	
		N°2	N°2	
		N°3	N°3	
Mise au point			N°4	

CONCEPTION :

B.E DESLIS

CONTACTS :
Bureau d'études
Rue de la Mairie
74270 - FRANGY
Tél : 04 50 72 78 80
E-Mail : contact@deslis-frangy.com
Agence de Chambéry
Le Vernissin - Bâtiment Gallia
73420 - VOGLANS
Tél : 04 79 28 40 40 - E-Mail : chambery@deslis-frangy.com

FOND CADASTRAL
Origine CADASTRE
Droits de l'Etat réservés

MISE A JOUR DU BATI
Janvier 2015